

### POUR LES LOCAUX À USAGE PROFESSIONNEL

Encaissement des loyers et charges avec quittancement mensuel du locataire

Réversion mensuelle au bailleur des règlements du locataire

Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email

Révision annuelle du loyer et régularisation des charges

Paiement des charges de copropriété au syndic sur demande

Consultation des comptes en ligne 24h24 et 7/7j

Suivi des attestations d'assurance et d'entretien de votre bien

Suivi des trayaux. Etablissement de devis, commandes et paiements des fournisseurs

Etablissement de l'aide à la déclaration de revenus

Gestion et suivi des contentieux d'impayés

Les honoraires de gestion s'appliquent sur tous les loyers et charges pour le compte du mandant

Les honoraires de gestion sont 100% déductibles des revenus fonciers\*

(\*selon la Loi Finances en vigueur)

Taux de TVA en vigueur: 20%, sauf TVA DOM-TOM: 8,5%



#### **HONORAIRES DE LOCATION:**

20% HT du loyer annuel réparti à 50% pour le propriétaire et 50% pour le locataire.



#### HONORAIRES D'ÉTAT DES LIEUX :

- 3€TTC/m2 pour le propriétaire
- 3€TTC/m2 pour le locataire



#### **HONORAIRES DE GESTION:**

12% TTC Garantie de Loyers Impayés incluse (3,5%TTC de GLI).



# UNE GARANTIE DE LOYERS IMPAYÉS À L'ÉCOUTE DE **VOS BESOINS**

\*GARANTIE DE LOYERS IMPAYÉS 3,50% TTC

## BÉNÉFICIER D'UNE DES MEILLEURES GLI DU MARCHÉ

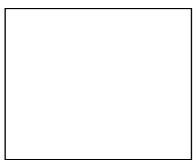
Une garantie des loyers et charges impayés à 100% sans franchise, ni carence à hauteur de 60000€ (sous plafond de prise en compte d'un loyer chargé de 5000€TTC mensuel).

Prise en charge des frais de contentieux et de procédure concernant les opérations de recouvrement des loyers, charges et taxe impayés.

Une garantie protection juridique : prise en charge de la défense des intérêts du propriétaire.

Prise en charge des honoraires d'avocat et frais nécessaires dans la recherche de solutions, à concurrence d'un capital maximum de 5000€, pour les litiges entre le propriétaire et le locataire, liés au bail.

Voir conditions générales de l'assurance au siège ou sur simple demande par mail.



GEST AND LOC, SAS AU CAPITAL DE 34 815 €, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST SITUÉ - 244 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 83480 PUGET SUR ARGENS, IMMATRICULÉE SOUS LE NUMÉRO DE SIREN 850 409 269 AU RCS DE FRÉJUS, REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR PASCAL RONCHIERI, EN SA QUALITÉ DE PRÉSIDENT, DÚMENT HABILITÉ À L'EFFET DES PRÉSENTES. | TITULAIRE DE LA CARTE PROFESSIONNELLE NUMÉRO CPI 8303 2019 000 043 227, DÉLIVRÉE LE 30 OCTOBRE 2019 PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DIDUSTRIE DU VAR SITUÉE À 256 BD MARÉCHAL LECLERC, CS 90008, 83107 TOULON CEDEX | CARTE PORTANT LA MENTION "GESTION IMMOBILIÈRE" | GARANTI PAR CECC – 16 RUE HOCHE – TOUR KUPKA B – 22919 LA DEFENSE CEDEX POUR UN MONTANT DE 110 000 €, CONTRAT COUVRANT LES ZONES GÉOGRAPHIQUES SUIVANTES : FRANCE. | TITULAIRE D'UNE ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE AUPRÈS DE GARANTI PAR GENERALI – 2 RUE PILLET WILL –75 009 PARIS SOUS LE NUMÉRO DE POLICE AR837382/29850, CONTRAT COUVRANT LE S RANCE.



